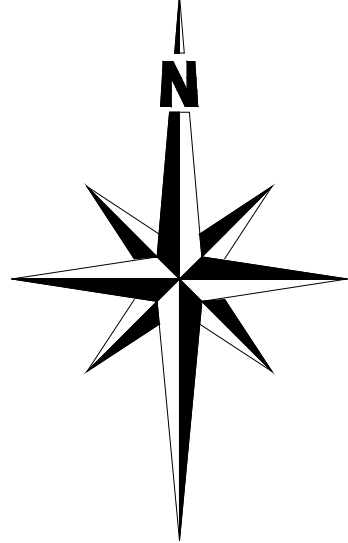


Département de la Haute-Savoie

Communauté de Communes
du Pays de Cruseilles



Commune de VOVRAY- EN-BORNES

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT
Volet Eaux Usées

Zone d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau C.U. existant
- Assainissement collectif futur à court, moyen et long terme
- Poste de relevage projet
- Station d'épuration existante

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone humide (inventaire départemental)
- Contour PLU (Zones U et AU)
- Contour de la zone de la compétence de la CCPC
- Périmètres de protection des captages :
P1 : périmètre immédiat
Pr : périmètre rapproché
Pa : périmètre éloigné

Zone d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif
- Réseau EP
- Cunette
- Fossé

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2019 approuvant le zonage de l'assainissement volet "eaux usées" de la commune de VOVRAY-EN-BORNES.

Monsieur Le Maire,
Xavier BRAND

Date : Avril 2019

Echelle : 1/4000

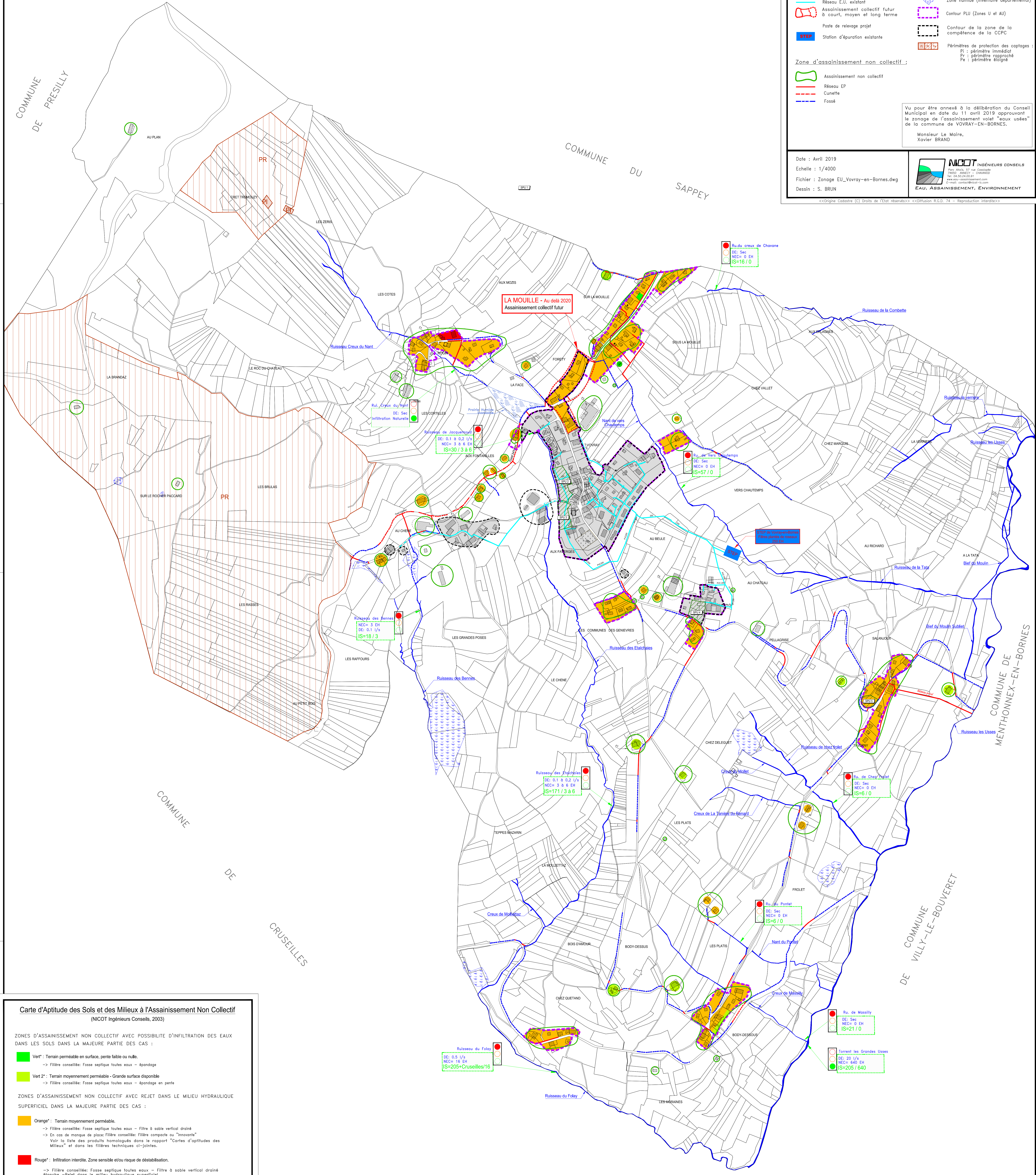
Fichier : Zonage EU_Vovray-en-Bornes.dwg

Dessin : S. BRUN



EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<Origine cadastre (C) Droits de l'Etat (Région)>> <<Diffusion R.G.D. 14 - Reproduction interdite>>



Carte d'Aptitude des Sols et des Milieux à l'Assainissement Non Collectif
(NICOT Ingénieurs Conseils, 2003)

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

- Vert** : Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - éponge
- Vert 2** : Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - éponge en pente

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

- Orange** : Terrain moyennement perméable.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé
-> En cas de manque de place: Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovative"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les filières techniques ci-jointes.
- Rouge** : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filtré conseillé: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
-> En cas de manque de place ou topographie difficile: Filtré conseillé: Filtré compacte ou "Innovative"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les filières techniques ci-jointes.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif".
Le service public d'assainissement non collectif de la commune de Vovray-en-Bornes tient à la disposition des particuliers, des cahiers des charges relatifs à chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute avant sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

- Possibilités de rejet :
- 7/21 Nombre d'habitants/Nbre d'équivalents-habitants (Eh)
 - 6/24/32 Indice de saturation: Nbre de DI existants / Nbre de DI critiques
 - Indice saturé: Rejet déconseillé
 - Indice presque saturé: Rejet tolérable
 - Indice non saturé: Rejet possible

Echelle: 0 50 100 m